



Lac-Beauport, le 14 mai 2018

## AVIS AUX RÉSIDENTS

---

### RÉSUMÉ DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU TOUR-DU-LAC NORD

Mise à jour en date du 14 mai 2018

Chère résidente,  
Cher résident,

Les travaux dans le secteur de la zone scolaire sur le chemin du Tour-du-Lac Nord ont débuté comme prévu le mercredi 9 mai 2018.

La zone touchée par les travaux est située **entre le chemin des Pionniers et le boulevard du Lac**. La circulation est toutefois permise localement pour les résidents du secteur et pour les usagers de l'école.

Les travaux exécutés cette semaine sont les suivants :

- Fin de la pose des puisards
- Préparation, aménagement, coffrage et bétonnage des trottoirs de part et d'autre du chemin du Tour-du-Lac
- Travaux à l'intersection du chemin du Village

Nous vous rappelons que des signaleurs sont sur place en tout temps pour diriger la circulation et sécuriser le passage des étudiants. Vous êtes priés d'y porter une attention particulière et de respecter la signalisation en place si vous devez circuler dans ce secteur.

Ces travaux ont pour principal objectif d'accroître la sécurité des piétons et des cyclistes qui utilisent cette artère importante, de même qu'à réduire la vitesse dans la zone à proximité de l'école Montagnac.

Ils consistent principalement en la construction d'une piste cyclable ainsi qu'une bande pédestre des deux côtés de la route, l'amélioration de l'éclairage de rue, la sécurisation des intersections et la réfection du pavage.

Nous vous rappelons que les citoyens pourront suivre l'état de la situation par le biais des avis émis sur le site Internet de la Municipalité [www.lac-beauport.quebec](http://www.lac-beauport.quebec). On y accède en cliquant sur le bouton **Info-Travaux** situé à gauche du bloc *Recherche* au haut de la page d'accueil.

Pour recevoir un avis par courriel, nous invitons les citoyens à s'inscrire aussi sur la plate-forme **Voilà!** dont le bouton est situé à côté de celui d'Info-Travaux sur la page d'accueil du site Internet de la Municipalité.

Si vous avez d'autres préoccupations en regard de cet avis, ou si vous devez faire une plainte en lien avec les travaux de l'entrepreneur, n'hésitez pas à contacter la Municipalité en téléphonant au (418) 849-7141, poste 243. Nos heures de bureau sont du lundi au jeudi de 8 h à 12 h, et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 13 h.

La Municipalité de Lac-Beauport